

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 5

Artikel: Dépeuplement et effondrement des colonies
Autor: Sacher, Christian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

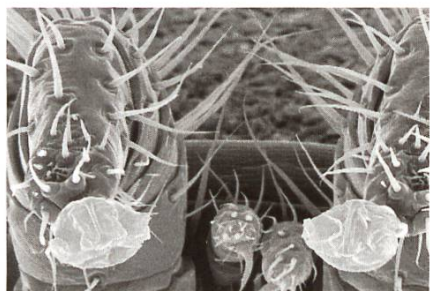
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dépeuplement et effondrement des colonies

Des ruches et des bois de cadres nettoyés méticuleusement – ou mieux encore des neufs – et la refonte systématique des rayons évitent la dispersion d'agents pathogènes dans un rucher.

Christian Sacher, Inspecteur, Schwyz

Lors d'un affouragement et d'un traitement de fin de saison tardif, seulement en août, les colonies souffrent souvent d'une insupportable charge de varroas. Ces colonies stressées sont plus sujettes aux différentes maladies, déclenchées par d'autres parasites, bactéries ou virus. Si ces colonies ne se dépeuplent pas déjà en automne, cela arrive au plus tard durant les mois d'hiver. Restent des ruches vides, peut-être avec la reine et quelques abeilles sur quelques rayons, à côté du couvain mort, également du couvain mal entretenu, y compris des couronnes de pollen et des réserves de miel en bon état, ainsi qu'un nombre variable de rayons de réserves pleins ou vides. Fréquemment, par un lent affaiblissement, ces colonies sont aussi atteintes par le noséma et la dysenterie. Si durant l'hiver, lors d'une vague de froid, les abeilles malades ne peuvent pas s'envoler, ces abeilles mortes s'entassent en grande quantité sur le fond de ruche ainsi qu'au trou de vol qu'elles bouche.

Mesures à prendre à la mort d'une colonie

Aussitôt la constatation faite, – également durant les mois d'hiver – les trous de vol doivent être immédiatement fermés, afin d'empêcher la dispersion de la maladie par le pillage. Les rayons doivent être triés strictement. Tous les rayons foncés, moisissés et contenant du couvain sont à fondre, également ceux contenant des couronnes de nourriture! Des germes de maladies peuvent se trouver dans la cire des cadres ayant contenu du couvain ainsi que dans la nourriture. Sont également fondus tous les rayons salis par des déjections de dysenterie. Ne jamais faire lécher ces vieux rayons de nourriture.



Photo: CHRISTIAN SACHER

Evaporation d'acide acétique sur des rayons n'ayant pas encore contenu du couvain.



La petite grappe d'abeilles a perdu le contact de la nourriture et elle est morte. En bordure de la nourriture on distingue les premiers signes de pillage.

- tout est passé au chalumeau jusqu'à ce que le bois brunisse légèrement,
- les ruches en « styropor » sont lavées avec une éponge dure et une eau savonneuse (soude caustique) à 1 %.

Mesures de précautions

Il s'agit principalement de pratiquer une lutte anti-varroa avec détermination et de prendre des mesures efficaces et au bon moment !

- Premier contrôle déjà au printemps grâce au linge graissé et protégé d'une grille. Si fin mai, plus de 3 acariens sont comptés par jour, un traitement est indiqué. (Par ex. 2 traitements d'appoints, par-dessus les cadres à base d'acide formique à 60%, pendant une semaine),

- concernant la lutte alternative, au printemps on découpe 2 à 3 fois le cadre à mâles,

- après la récolte, au plus tard fin juillet, est appliqué rapidement le premier traitement à base de Thymovar ou d'acide formique,

- si possible en novembre ou au plus tard en décembre, traiter hors couvain avec l'acide oxalique.

Article traduit et publié avec l'autorisation de la Schweizerische Bienen-Zeitung.

Traduction : **Michel Fahrny & Rose Aubry**